**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 58 (1920)

**Heft:** 28

Artikel: Les anciens moyens

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-215698

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration: Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRĖ-DU-MARCHĖ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la PUBLICITAS LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6 .six mois, Fr. 3.50 - Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent. Suisse et Étranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois, jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 3.--

en s'adressant à l'administration, Prédu-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 10 juillet 1920. — Armoiries communales. — Lo Vîlhio Dèvesa : La liquietta à Dzerelioud (Marc à Louis). — Les anciens moyens. — On ne danse pas (Rochardon). — Deux baisers (C. Amstein). — Pages d'histoire inédites: Extrait d'une lettre de mon grand'père (C. de La Harpe) - FEUILLETON: Fumée, suite (B. Dumur).

## ARMOIRIES COMMUNALES



Begnins. - Des actes officiels de 1798 et 1806, déposés aux archives de Genève et Begnins, datés de Begnins, sont pourvus d'empreintes sur cire d'un sceau. Sur ces empreintes on voit trois sapins, en dessous une gerbe de blé et sous la

gerbe trois ceps de vigne. Le sceau qui a servi à confectionner ces empreintes a été perdu. Ce même motif a été reproduit sur la porte de l'ancien Hôtel de Ville de Begnins. M. F.-R. Campiche, archiviste à Genève, a établi sans contestation que ce motif avait servi de modèle pour le sceau de Begnins et les autorités municipales de Begnins l'ont choisi comme armoiries de la commune en date du 19 avril 1919, en fixant celles-ci comme suit : L'écusson est divisé horizontalement en trois parties : une partie supérieure blanche, sur laquelle sont trois sapins en ligne, celui du milieu plus élevé que les autres; la partie du milieu bleue avec une gerbe d'or dressée verticalement; la partie inférieure blanche aux trois ceps de vigne avec grappes « au naturel » rangés en ligne. Le cep du milieu plus élevé que les deux autres. Cet écusson indique les trois genres de culture exploitées dans cette com-



Bex. - Tous les auteurs sont d'accord pour représenter les armoiries de Bex par un écu bleu, sur lequel on voit un bélier corné blanc marchant sur un champ vert qui occupe une petite partie inférieure de l'écusson, au-dessus du

mouton, une étoile d'or à six rayons.

On voit cette armoirie sur un sceau du XVIIIme siècle. Sur les channes de communion figure un écusson semblable à l'écusson bernois, mais la bande d'or avec l'ours noir est remplacée par une bande bleue sur laquelle est un bélier. Un plat d'étain servant aussi à la communion montre gravé un écusson bleu avec la lettre B surmontée d'une couronne, mais ce sont des dessins de fantaisie plutôt que des armoiries.

Les couleurs de Bex sont le bleu et le blanc.

Au feu! - La foule s'amasse devant une maison d'où l'on ne voit pas sortir la moindre fumée, mais que, néanmoins, trois pompes à vapeur inondent. L'un des curieux à Calino :

Où est donc le feu ? On ne voit rien. Ma foi! monsieur, c'est peut-être qu'il ne peut



VÎLHIO

DEVESA



tâ, mâ ie lo redio po clliau que l'arant pu l'aoblliâ. On coup que l'avâi écrit 'na lettra à son oncllio Berbou, l'avâi la leinga tant chètse que n'avâi jamais ètâ fotu de molhî lo timbro de la pousta que faillâi collâ. L'avâi dan épinguâ.

L'ètâi revenu âo payi. Ét, po ître su d'avâi moins sâi, s'ètâi décidâ d'appreindre pécheu su lo lé dein 'na liquietta. Omète l'ètâi pas bin lliein de l'iguie, quand bin l'amâve pas.

Ti lè dzo on pouâve lo vère fringâ su sa barquietta avoué tot cein que lâi faillâi po preindre dâi pertsette âo bin dâi medze. Mâ n'âoblliâve pas sa botolhietta dein lo fond de son bissat.

Lâi a tot parâi oquie que l'eimbétâve. L'è que por li, que l'avâi accotoumâ d'allâ ein lliein et ein lardzo dein lè z'Amérique, ie trovâve lo lé Léman trau petit. Pouâve pas ramâ onn'hâora, duve z'hâore sein tsandzî de canton. Dâi coup se crayâi oncora su lo canton de Vaud, que l'ètâi su France du grand teimps. Et quand l'è que s'ein apèçave sè trovâve su clli de Dzenèva. Et ie desâi :

- Clli lé Léman l'è petit quemet on bossaton : lè Vaudois ein ant on par de litre, lè Savoyards on bon pot, et clliau de Dzenèva fenameint dou décis.

Lè que, avoué ti clliau canton, faillâi lâi se veîllî et âovrî lo bon get. Atant de canton, atant de loi po la pétse et atant de gendarme différeint. Cein lo bourlâve po cein que l'avâi ètâ met à l'ameinda pè su Vaud po avâi pétsî d'onna manâre que n'ètâi pas la bouna; et quand l'avâi pétsî bin adrâi po Vaud, l'avâi ètâ fotu à l'ameinda su Dzenèva por cein que la manâre de Vaud pouâve pas allâ po Dzenèva et oncora moins po la France.

Cein lo bourlâve, vo dio, et cein lâi baillîve lo bourla-cou assebin. Et on coup que l'avâi ètâ prâ pè lè gendarme français po avâi pétsî su France à la manâre de Dzenèva, ie desâi pè lo Café Vaudois, à Lozena :

Dein clli tonnerre de lé, po pouâi pétsî de sorta, foudrâi avâi on'avocat setâ su lo tiu de la liquietta, que vo liéze le loi tandu qu'on amoce.

Marc à Louis du Conteur.

## LES ANCIENS MOYENS 1



ANS quelques jours toute la jeunesse de nos écoles retournera au Bois pour control de la fête traditionnelle. Les cartes d'invitation au bal sont lancées par nos potaches. Les petites demoiselles se préparent, se papillottent et harcèlent leurs parents pour s'assurer d'être bien enrubannées. Elles veulent être dignes de leurs galants et d'elles-mêmes. C'est curieux ce que les tout

Voir « Conteur » du 3 juillet.

petits gosses ont d'idées sentimentales. Nous irons les voir, nous nous mêlerons à eux, comme autrefois nos parents venaient admirer leur progéniture, la laissant s'ébattre en pleine liberté.

Nous reportant une quarantaine d'années en arrière, voici le passé qui, en raccourci, repasse devant nos yeux.

Chantez et surtout nuancez à votre fantaisie. Brodez, si vous voulez, rectifiez... des ans le... réparable outrage. Les strophes alternent entre les souvenirs du Bois et de l'école.



I

Nous serons toujours les Anciens Moyens Qui s'en vont au Bois près de la Pontaise Joyeux, précédés de leurs fiers tapins, L'esprit éveillé, le cœur très à l'aise.

Je revois le père Ancel Regardant ce qui se passe Comme le bon zigue Engel Dans l'abominable classe.

i II

Chacun prend son arc ou bien le fusil L'on s'en va tirer pour avoir la mouche Mais le vrai Moyen et le plus gentil Vient viser le More, au bon endroit touche. ..Chut! voici le Directeur

Gare à toi mon p'tit bonhomme Ton oreille aura chaleur Et tu recevras un tome.

III

On vient se grouper, au bruit du canon Quand il est midi, sous notre cantine, Au joyeux banquet le cancre et le pion Mettent au conflit aimable sourdine.

> .Entendez-vous ce pétard, Tabourets lancés, grimaces, Paul à Jean jette un lézard C'est la guerre aux paperasses.

> > IV

Vous nous prépariez la veine...

Un air de fanfare et notre major Portant beau plumet donne la parole A celui de nous en vers le plus fort... C'est le brouhaha, c'est la gaieté folle. ...Favrat, Roux, Vulliet, Œttli, Père Oyex-Delafontaine, A d'autres encor, merci,

Lovetti rapplique, ô ma mie entrons Acceptez mon bras, allons prendre place Valses et polkas nous les danserons Je vous offrirai blanche, rose glace.

...Mais nous ne revoyons plus Les cadets sur la Riponne Les cœurs en étaient émus Et pour eux l'heure était bonne.

Revenez en foule ô mes jeunes ans, Nous voulons nous tous au soir de la vie Jouir du bonheur de notre printemps Et porter un toast à notre patrie

Le toast de Sauvabelin. Vive notre chère école Serrons-nous bien fort la main. Reprenons la farandole.

A vous, mes copains, un autre couplet : ..Et voici comme l'on chante Notre aimable picoulet.

Un Vieux Moyen.

## ON NE DANSE PAS



🖥 n sait que, au cours des années tragiques que nous venons de traverser, un certain nombre de municipalités vaudoises,

vu le malheur des temps, avaient pris la résolutions d'interdire toute manifestation publique, telles que fêtes, bals, représentations théâtrales. etc. Celà ne fit pas toujours l'affaire de la jeunesse qui, la chose est notoire, ne perd généralement aucune occasion de se divertir. En vain, celle de \*\*\* sollicita-t-elle à plusieurs

reprises l'autorisation de tourner un brin, requêtes, délégations, tout fut inutile, l'autorité locale ne se laissa pas fléchir et pour cause. Que firent les intéressés? N'eurent-ils pas la sotte idée d'adresser au préfet de leur district l'impertinente missive que voici:

\*\*\*, le 6/III 1918.

Au préfet du district de ...

## Monsieur,

Etant entourer de jeunesse qui font bal presque tous les mois pous aimerions bien à notre tour nous accorder ce plaisir. Ayant demander plusieurs fois à notre municipalité, nous n'avons jamais pu obtenir d'eux, que le refus; c'est pour cela que nous nous adressons à vous. Veuillez s. v. p. faire le nécessaire pour que l'on puisse danser dans le courant d'avril à l'Hôtel de l'Ours. Nous espérons que vous prendrez notre demande en considération.

Agréer Monsieur, nos respectueuses saluta-(signé) la jeunesse de \*\*\*. tions.

Comme bien l'on pense le représentant de l'autorité cantonale ne l'entendit pas de cette oreille et se garda bien de donner suite à une requête formulée en termes si peu convenables. Il faut rechercher les auteurs de cette missive et les réprimander sévèrement, écrivit-il au dos de ce document.

Et, en date du 16 du même mois, nous lisons dans le registre des procès-verbaux de la municipalité en question que :

«Ensuite de convocation C. R. et M. M. se présentent pour être entendus au sujet de la lettre écrite à Monsieur le Préfet sous la signature : La jeunesse... Lecture est donnée de la réponse de M. le Préfet, et ces jeunes gens sont sévèrement réprimandés pour leur manière d'agir.

En outre la décision de refuser toute permission de bal pendant la guerre leur est confirmée. Qu'a-t-elle dû prendre pour son rhume, la «Jeunesse». Rochardon.

Jamais contents. — Les commerçants se plaignent touiours.

Après une des dernières averses, l'ami d'un marchand de parapluies croit devoir le complimenter.

J'espère que vous en vendez des parapluies! Le marchand, grincheux:

Possible, mais mes ombrelles?



## DEUX BAISERS



NNE-MARIE venait de quitter la ferme de la vieille Rose où, avec son amie, elle était venue, comme chaque soir, chercher le lait et le beurre nécessaires à sa famille.

La plaine étendue devant ses yeux, resplendissante des feux du jour se mourant, le ciel d'une limpidité parfaite, la richesse de tons des blés mûrs; rien n'avait été perçu par elle. C'est que, pendant les dix minutes passées sur le banc, là, devant la porte de l'étable, à attendre Rose, elle n'avait pu regarder, elle n'avait su entendre ni sentir, toute aux confidences qu'elle faisait à Julie, son amie.

Car elle aimait, Anne-Marie; elle aimait pour la première fois. Cet amour lui avait été révélé, tout récemment, par tous ces riens qui font que l'on rougit, que l'on pâlit, que l'on chante ou qu'on pleure sans savoir pourquoi, par la musique que fait un nom murmuré tout bas, rien que pour soi, par le regret des « fêtes de jeunesse » passées et l'espoir impatient des prochaines.

Elle aimait et n'avait pu s'empêcher de mettre Julie dans le secret après force recommandations : Tu n'en diras rien au moins!»

Elle n'avait rien vu de la féerie crépusculaire, comme elle n'avait pas entendu, derrière elle, dans l'étable, le bruit d'un pas feutré qui s'était arrêté tout contre la porte entrebâillée.

Et elles étaient parties, elle et son amie.

Elles venaient de disparaître au tournant, tout proche, du sentier, quand la porte s'ouvrit prudemment et que parut Jean-Pierre, le fils de Rose.

Beau gars, faraud en ses vêtements du dimanche les jours d'abbaye, grand, droit, avec, dans le regard, cette flamme de jeunesse et d'ardeur que tempère à peine une timidité d'adolescent, Jean-Pierre avait tout pour plaire et passait, avec quelque raison, pour le « plus beau garçon du village

Pourquoi, debout, figé sur le seuil, restait-il maintenant la tête rentrée entre les épaules, les yeux au loin, fixes et ternes, embués par une larme proche? Pourquoi? Parce qu'il venait, tout à l'heure, d'entendre les aveux d'Anne-Marie et qu'il en avait souffert à crier.

Lui aussi, il aimait. Il le comprenait seulement à présent. Il aimait Anne-Marie. Mais elle, elle, qui aimait-elle ? Ah! s'il le savait un jour - tonnerre! on verrait voir! Et il serra les poings.

Mais, brusquement, sa fureur jalouse tomba; il s'assit sur le banc et se mit à pleurer de grosses larmes qui descendaient jusqu'à sa moustache qui les arrêtait. Larmes un peu risibles; larmes presque d'enfant; mais larmes désespérées. A cet âge. on espère comme on désespère : follement.

Qui pouvait-elle aimer ?

Il était là, dans la même posture quand sa mère s'en vint l'appeler pour le repas du soir.

Qu'as-tu donc, gamin ?... Tu pleures ?... A ton

Mais non.

– Mais si, tu pleures!

Alors son chagrin fut le plus fort. Entraîné dans la « belle chambre », son chagrin creva. Il dit tout, ses rêves encore imprécis hier soir, son amour reconnu à la souffrance de se voir préférer un autre. Pleurant, hoquetant, il ressassait sa désillusion, se complaisait aux mots cruels qui lui venaient aux lèvres. Mais sa mère l'interrompit :

- Mais qui aime-t-elle ?

— Je ne sais pas... Mais quand je le saurai... Son regard en disait long.

Rose ne semblait pas, elle, trop affectée. Un sourire malicieux se joua même sur sa lèvre.

Ecoute, reprit-elle. Je le sais, moi, qui elle aime. Je ne voulais pas t'en parler, mais à te voir, là, pleurer comme un benêt... Je le sais. Moi aussi, j'ai entendu: mais j'étais derrière la porte.

Tu sais ?... Dis vite qui... que je puisse lui...

- Alors, tu ne devines pas ?

Mais c'est toi, gros bedzu!

brassait la Noiraude sur le front.

L'effet fut prodigieux. Les larmes, interrompues depuis quelques minutes, se remirent à couler. Il embrassa sa mère, dansa, rit, poussa une youlée et soudain, comme pris d'une étrange pudeur, il courut à l'étable et s'y enferma.

Etonnée, Rose le suivit et, à travers la porte, cria: Eh! bien, Jean-Pierre, qu'est-ce qui te prend? Etouffant de bonheur, ivre, ayant encore de la joie, de la tendresse à manifester, Jean-Pierre em-

C. Amstein.

## BIBLIOGRAPHIE

La Patrie Suisse. - Le No du 23 juin de la « Patrie Suisse» ne le cède en rien à ceux que nous avons signalés: il ne contient pas moins de vingtcinq superbes illustrations. Les portraits de M. Charles Lardy, le nouveau ministre de Suisse à Tokio, de M. Alexis Forel, de Morges, de Mme Emmeline Fo-rel, un peintre de talent, de M. Jules Cougnard, le poète genevois, et du peintre fribourgeois Antoine Schmidt.

L'art et l'actualité y sont représentés par de magnifiques vues et d'intéressants clichés

## PAGES D'HISTOIRE INÉDITES

Extrait d'une lettre de mon grand'père. (Suite et fiu.)

Sa dot avait été englobée en grande partie dans la confiscation de la fortune de son mari, le reste fut bientôt absorbé par les soins d'une femme élevée dans l'aisance et par l'éducation à achever de donner à ses enfants. Une pension que lui paya la France subvint à ses besoins jusqu'au terme de son existence.

Une terre Seigneuriale (Domaine et château de Yens) m'avait été léguée par mon grand-père et n'avait pu, par ce motif, être comprise dans la confiscation des biens de mon père. Je m'y retirai, mais bientôt vint la révolution qui, en anéantissant tous les privilèges et droits seigneuriaux, m'enleva ainsi la majeure partie de mes revenus; je dus alors cultiver mon petit domaine, seule ressource qui me restait. C'est avec ces faibles moyens que j'ai dù élever ma nombreuse famille, composée de neuf enfants dont les cadets sont encore bien ieunes. Beaucoup d'économie, de travail, le concours d'une femme extrêmement laborieuse et d'ordre, la précaution que j'ai eue de ne pas dépasser ma position financière et de subordonner mes dépenses à mes modiques revenus m'ont mis à même de subvenir à tous les besoins de ma famille, mais je n'ai pu donner à mes enfants une éducation conforme au rang que leurs ayeux ont occupé et telle que je l'aurais désirée. Couché depuis dix ans sur un lit de patience et de douleur, privé de l'usage des jambes et presque des bras, je n'ai plus pu travailler et soigner mes affaires moi-même; elles ont dû nécessairement en souffrir, ensuite les frais que je suis obligé de faire pour l'éducation de mes deux plus jeunes fils, m'obligent à entamer des capitaux. Arrivé au déclin de ma carrière, si je ne peux leur léguer de la fortune, je leur laisserai du moins une réputation sans tache et l'exemple des vertus domestiques et chrétiennes; puissent-ils le suivre et être heureux dnas ce monde.

Il me reste à vous expliquer pourquoi Joséphine est aussi peu versée dans l'histoire de sa famille et connaissait Monsieur le Général Frédéric-César de La Harpe tout au plus de nom.

En parlant à mes enfants de leurs ayeux et du rang qu'ils auraient occupé, cela aurait pu leur enfler le cœur et leur inspirer un orgueil qui n'eut point été compatible avec leur position. Je devais éviter cela, surtout à l'égard d'un sexe qui se monte si facilement une imagination fort encleinte à l'exaltation. Mes enfants devaient être élevés dans la simplicité où des circonstances malheureuses avaient placé leurs parents et c'est ce qui m'a engagé à ne pas leur parler de choses qu'ils devaient apprendre plus tard. Quant à Monsieur le Général